

# Miele ProCare Lab 30 C

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 / CH Date de révision: 13.04.2022

Date d'impression 21.12.22

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Miele ProCare Lab 30 C

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées

PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse:

Miele AG  
Limmatstrasse 4  
CH-8957 Spreitenbach  
No. de téléphone +41 56 417 20 00  
No. Fax +41 56 417 24 28  
www.miele-professional.com

#### Adresse email de la personne responsable pour cette FDS:

sida@drweigert.de

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse Telefon/téléphone: 145; www.toxi.ch

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2 H319

Skin Sens. 1 H317

Aquatic Chronic 3 H412

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

#### Pictogrammes de danger



#### Mention d'avertissement

Attention

#### Mentions de danger

## Miele ProCare Lab 30 C

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 / CH Date de révision: 13.04.2022

Date d'impression 21.12.22

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Eliminer seulement les emballages complètement vidés et fermés. Pour l'élimination du produit restant voir fiche de données de sécurité.

### composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient 2-octyl-2H-isothiazole-3-one

### 2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

##### acide citrique

No. CAS 77-92-9  
 No. EINECS 201-069-1  
 Numéro d'enregistrement 01-2119457026-42  
 Concentration  $\geq$  25  $<$  50 %  
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)  
 Eye Irrit. 2 H319  
 STOT SE 3 H335

##### 2-octyl-2H-isothiazole-3-one

No. CAS 26530-20-1  
 No. EINECS 247-761-7  
 Concentration  $\geq$  0,0025  $<$  0,025 %  
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)  
 Acute Tox. 2 H330 Voie d'exposition: par inhalation  
 Acute Tox. 3 H311 Voie d'exposition: dermale  
 Acute Tox. 3 H301 Voie d'exposition: orale  
 Skin Corr. 1 H314  
 Eye Dam. 1 H318  
 Skin Sens. 1A H317  
 Aquatic Acute 1 H400  
 Aquatic Chronic 1 H410

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

# Miele ProCare Lab 30 C

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 / CH Date de révision: 13.04.2022

Date d'impression 21.12.22

Skin Sens. 1A	H317	>= 0,0015 %
Aquatic Acute 1		M = 100
Aquatic Chronic 1		M = 100

## Autres données

pour le texte des avertissements de danger H voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

#### En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

#### En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

#### Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

#### Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

# Miele ProCare Lab 30 C

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 / CH Date de révision: 13.04.2022

Date d'impression 21.12.22

## Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation d'aérosol. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Conserver le récipient bien fermé.

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Température de stockage recommandée

Valeur > -3 < 30 °C

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé. Aire de stockage dotée d'une bonne aération. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

#### Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 10-13 Autres matières combustibles et non combustibles

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

pas de données

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition

##### Acide citrique anhydre

Liste	SUVA	
Type	MAK	
Valeur	2	mg/m <sup>3</sup>
Valeur limite à courte terme	4	mg/m <sup>3</sup>

# Miele ProCare Lab 30 C

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 / CH Date de révision: 13.04.2022

Date d'impression 21.12.22

Remarque: SSc; AW Reizung

**octhiline (ISO)**

Liste	SUVA	
Type	MAK	
Valeur	0,05	mg/m <sup>3</sup>
Valeur limite à courte terme	0,1	mg/m <sup>3</sup>

Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: H; Remarque: H S; OAWKT AN

**Autres données**

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

**Protection respiratoire - Note**

N'est pas nécessaire mais il faut empêcher de la respiration des vapeurs; En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

**Protection des mains**

Gants résistant aux produits chimiques

Utilisation	Contact permanent avec les mains		
Matériau approprié	néoprène		
Épaisseur du gant	>=	0,65	mm
Temps de pénétration	>	480	min
Matériau approprié	nitrile		
Épaisseur du gant	>=	0,4	mm
Temps de pénétration	>	480	min
Matériau approprié	butyle		
Épaisseur du gant	>=	0,7	mm
Temps de pénétration	>	480	min
Utilisation	Contact de courte durée avec les mains		
Matériau approprié	nitrile		
Épaisseur du gant	>=	0,11	mm

La protection des mains doit se conformer EN 374.

**Protection des yeux**

Lunettes avec protection latérale; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

**Protection du corps**

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière	liquide
Couleur	incolore
Odeur	inodore
Point de fusion	
Remarque	non déterminé
Point de congélation	
Remarque	non déterminé

## Miele ProCare Lab 30 C

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 / CH Date de révision: 13.04.2022

Date d'impression 21.12.22

### Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur > 100 °C

### inflammabilité

évaluation Non applicable

### Limite inférieure et supérieure d'explosion

Remarque Non applicable

### Point d'éclair

Remarque Non applicable

### Température d'inflammabilité

Remarque Non applicable

### température de décomposition

Remarque  
Remarque non déterminé

### valeur pH

Valeur env. 1,0  
température 20 °C

### Viscosité

#### dynamique

Valeur < 10 mPa.s  
température 20 °C

### solubilité(s)

Remarque non déterminé

### Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque non déterminé

### Pression de vapeur

Remarque non déterminé

### Densité et/ou densité relative

Valeur 1,17 g/cm<sup>3</sup>  
température 20 °C

### Densité de vapeur relative

Remarque non déterminé

## 9.2. Autres informations

### La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

### Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

### Hydrosolubilité

Remarque miscible en toutes proportions

### propriétés explosives

évaluation non

### Propriétés comburantes

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

# Miele ProCare Lab 30 C

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 / CH Date de révision: 13.04.2022

Date d'impression 21.12.22

**Autres données**

Aucun(e) n'est connu(e).

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

**10.2. Stabilité chimique**

Pas de réaction dangereuse connue.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réaction dangereuse connue.

**10.4. Conditions à éviter**

Pas de réaction dangereuse connue.

**10.5. Matières incompatibles**

Réagit avec les lessives alcalines.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****acide citrique**

Espèces	rat		
DL50		11700	mg/kg

**acide citrique**

Espèces	souris		
DL50		5040	mg/kg

**Toxicité aiguë par pénétration cutanée**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité aiguë par inhalation**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Corrosion/irritation cutanée**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**lésions oculaires graves/irritation oculaire**évaluation irritant  
Remarque Les critères de classification sont remplis.**sensibilisation**

## Miele ProCare Lab 30 C

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 / CH Date de révision: 13.04.2022

Date d'impression 21.12.22

évaluation  
Remarque Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
Les critères de classification sont remplis.

### Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

#### Exposition unique

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### exposition répétée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

### Expériences issues de la pratique

L'inhalation peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

### Autres données

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Indications générales

non déterminé

#### Toxicité pour les poissons (Composants)

##### acide citrique

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)			
CL 50	440	à	706	mg/l
Durée d'exposition	96	h		

#### Toxicité pour les daphnies (Composants)

##### acide citrique



# Miele ProCare Lab 30 C

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 / CH Date de révision: 13.04.2022

Date d'impression 21.12.22

Espèces	Daphnia magna		
CE50	120		mg/l
Durée d'exposition	72	h	

## 12.2. Persistance et dégradabilité

### Indications générales

non déterminé

### La dégradabilité facile (Composants)

acide citrique

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### Indications générales

non déterminé

### Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque non déterminé

## 12.4. Mobilité dans le sol

### Indications générales

non déterminé

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

### Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

## 12.7. Autres effets néfastes

### Indications générales

non déterminé

### Information supplémentaire sur l'écologie

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Eviter les rejets dans l'atmosphère.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Code de déchets CEE	18 01 06*	produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses
---------------------	-----------	--

Code de déchets CEE	20 01 29*	détergents contenant des substances dangereuses
---------------------	-----------	---

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### Emballages contaminés

Code de déchets CEE	15 01 02	emballages en matières plastiques
---------------------	----------	-----------------------------------

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

## Miele ProCare Lab 30 C

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 / CH Date de révision: 13.04.2022

Date d'impression 21.12.22

Code de déchets CEE 15 01 10\* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus  
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

#### Information pour tous les modes de transport

##### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir paragraphes 6 à 8

#### Autres informations

##### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Composants (règlement (CE) no 648/2004)

##### Autres ingrédients

agents conservateurs: 2-octyl-2H-isothiazole-3-one

##### COV

COV (CH)

0 %

Remarque

Le produit contient un maximum de 3% de COV (CH).

COV (CE)

0 %

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Classification et méthode utilisée pour la dérivation de la décision concernant la classification de mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2	H319
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Chronic 3	H412

#### mentions de danger H-de la rubrique 2/3

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.

## Miele ProCare Lab 30 C

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 / CH Date de révision: 13.04.2022

Date d'impression 21.12.22

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

Acute Tox. 2	Toxicité aiguë, Catégorie 2
Acute Tox. 3	Toxicité aiguë, Catégorie 3
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Corr. 1	Corrosion cutanée, Catégorie 1
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

### abréviations

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
ICAO: International Civil Aviation Organization  
IATA: International Air Transport Association  
IBC: Intermediate Bulk Container  
CAS: Chemical Abstracts Service  
VOC: Volatile Organic Compound  
LD: Lethal dose  
LC: Lethal concentration  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: Very persistent and very bioaccumulative  
SVHC: Substances of very high concern  
MARPOL 73/78: International Convention for the Prevention of Pollution From Ships, 1973 as modified by the Protocol of 1978 (MARPOL: Marine Pollution)  
ISO: International Organization for Standardization  
OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development  
IMO: International Maritime Organization  
UN: United Nations  
EU: European Union  
SUVA: Schweizerische Unfallversicherungsanstalt

### Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.